

## **Continuité des apprentissages pendant trois semaines, et après ?**

**Trois semaines d'expérimentation d'école à la maison, ça donne quoi ? Et surtout quelles sont les leçons à en tirer au cas où les cours ne reprendraient pas après les vacances de printemps ? La FAPEO a mené l'enquête...**

### **La continuité pédagogique à la maison, oui mais balisée !**

La Ministre de l'Enseignement a permis aux écoles de donner du travail à domicile pour assurer la continuité pédagogique selon des balises précises. Ainsi, le travail devait se faire en parfaite autonomie, sans nouveaux apprentissages, proportionné, en s'assurant que chaque élève dispose du matériel et du soutien nécessaire, avec envoi de support papier par courrier postal si nécessaire, recours aux moyens électroniques pour maintenir le lien social avec et entre élèves autour des travaux proposés, objets d'évaluation formative uniquement (sans cotation). Voilà pour les règles.

### **Et dans les faits ?**

La FAPEO a cherché à objectiver les témoignages de parents en menant une enquête en ligne. En 4 jours, elle a reçu plus de 4.500 réponses.

#### **Principaux résultats**

- Travail ou pas ? 90% des enfants en primaire et en secondaire ont reçu du travail scolaire, essentiellement via des moyens numériques.
- En autonomie ? Près de 84% des parents doivent aider leur enfant en primaire et 78% en secondaire.
- Avec de nouveaux apprentissages ? Oui pour plus de 30% en primaire et plus de 63% en secondaire.
- Matériel ? 88% des élèves ne disposent pas d'un ordinateur personnel en primaire contre 44% en secondaire !
- Avec correction ? 86,5 % des élèves doivent rendre leurs travaux. Ils sont alors corrigés (34%) et/ou en auto-corrigés (51%) via l'envoi de correctifs.
- Avec cotation ? Oui pour 26 % des travaux.
- 6 parents sur 10 estiment que ce travail scolaire est source de conflits.
- 1 quart des élèves avaient des difficultés scolaires avant le confinement.
- Près d'1 parent sur 3 s'inquiètent pour la réussite de l'année scolaire.
- 2 parents sur 3 se déclarent contre le maintien des examens de fin d'année.

Pour aller plus loin :

[Lire le résumé des résultats de l'enquête](#)

[Lire le dossier complet des résultats de l'enquête](#)

## Et pour la suite ?

Dans ce contexte qui renvoie chacun dans "un chez soi" loin d'être de la même qualité pour tous et dans des conditions sociales et familiales similaires, comment éviter que ces apprentissages à distance ne renforcent pas (encore et toujours) ces inégalités, que certains désapprennent et d'autres apprennent ?

Nul ne sait encore dire si le retour en classe se fera après ce congé. En ce début de congé de printemps, ce sont les vacances avant tout. Au sens propre, c'est une période où l'on se met en congé de ses charges, de ses obligations, on l'on se repose, on se détend, où on appuie sur pause.

Pendant ce temps essentiel de pause, nous demandons au gouvernement d'envisager les différents scénarios de la fin de l'année scolaire. L'organisation d'une session d'examens, toutes étapes incluses, peut prendre jusqu'à 4 semaines. Un temps plus utile pour apprendre, non ?

Dans les conditions actuelles, il ne peut y avoir continuité des apprentissages sans l'élargissement du fossé entre les "bons" et les "mauvais" élèves, entre ceux qui ont accès à plus de moyens et ceux qui ont en moins. Les élèves ne peuvent pas être évalués par leur conseil de classe sur base de leurs interactions numériques avec leurs profs et à la quantité de travaux restitués (et parfois cotés), privés de leurs enseignants et soutenus par le milieu familial, voire encadrés par le marché du soutien de la remédiation scolaire externe, lequel n'est certainement pas un levier de lutte contre les inégalités ! Comme dit la Ministre, les conseils de classe devront prendre des décisions de bon sens et bienveillantes. C'est l'occasion de pratiquer l'orientation positive !

Si le confinement devait se poursuivre, nous demandons à la Ministre de l'enseignement que la continuité pédagogique se fasse dans le strict cadre des balises prévues.

En tout état de cause, les élèves et les parents ne peuvent être victimes d'une situation dont ils ne sont pas responsables.

### Contacts presse :

Véronique de Thier : 0498/19 15 84

Joëlle Lacroix : 0477/64 09 11